

Latin : langue et textes I

Titulaire

Benoît Sans (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

CLAS-B146

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Au premier quadrimestre, exposé général des bases de la grammaire latine, avec acquisition d'un vocabulaire de base. Exercices de traduction vers le français. Au second quadrimestre, traduction de textes tirés de la littérature latine classique avec analyses grammaticales et commentaires. Exercices d'analyse et de traduction vers le français.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Faire acquérir les structures de base du latin classique. Exercer à la traduction, à l'analyse et à la justification, aux commentaires de forme et de fond.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Le cours ne repose sur aucun prérequis, sinon une connaissance suffisante de la langue française. Il est donc tout à fait adapté à des personnes débutantes en latin.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Exposés théoriques illustrés d'exemples au premier quadrimestre. Explication de textes au second quadrimestre. Exercices préparés à domicile et corrigés avec les assistant.e.s tout au long de l'année. La présence aux exercices est obligatoire.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Syllabus publié sur l'université virtuelle et/ou aux PUB

Documents publiés sur l'université virtuelle

Bibliographie:

(1) F. GAFFIOT, *Le Grand Gaffiot. Dictionnaire latin-français*. Nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de P. FLOBERT, Paris, Hachette-Livre.

(2) J. MICHEL, *Grammaire de base du latin*, Bruxelles, PUB.

Support(s) de cours

Syllabus et Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Benoît Sans : Benoit.Sans@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examens écrits, interrogations aux exercices.

Il ne sera pas possible de repasser interrogations organisées dans le cadre des exercices. En cas d'absence justifiée à toutes les interrogations ou de réorientation au Q2, seule la note de l'examen sera prise en compte.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Au Q1, examen écrit : 80% ; exercices : 20 % de la note.

Au Q2, examen écrit : 80% ; exercices : 20 % de la note.

Si la note du Q2 (examen + exercices) est supérieure à celle du Q1 (examen + exercices), seule la note du Q2 est retenue ; dans le cas contraire, une moyenne est effectuée entre la note du Q2 (60%) et la note du Q1 (40%). L'application de ce principe est toutefois conditionnée au fait que l'étudiant.e aura présenté les deux examens (Q1 et Q2). Dans le cas contraire, sauf si l'absence à l'examen est justifiée, une note nulle sera attribuée pour l'examen du Q1 dans le calcul de la moyenne générale. Il n'y aura pas de rattrapage pour l'examen du Q1.

Il n'est pas possible de repasser les interrogations organisées dans le cadre des exercices. En cas d'absence justifiée à toutes

les interrogations ou de réorientation au Q2, seule la note de l'examen sera prise en compte.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

BA-LROMA | Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale | bloc 1

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

BA-PPHIL | Bachelier en philosophie | bloc 2

